

Pôle communication

Mercredi 18 août 2021



DOSSIER DE PRESSE

Point d'étape sur la campagne de vaccination contre le Covid-19

[Chiffres arrêtés au 17 août 2021]

Le président Louis Mapou a fait un point sur l'avancée de la campagne de vaccination lancée le 20 janvier dernier. Alors que la pression sur le sas sanitaire ne fait que grandir et que le variant Delta frappe de nombreux pays à travers le monde, les Calédoniennes et les Calédoniens sont appelés à se faire vacciner en urgence.

Depuis près de sept mois, le gouvernement se mobilise pour déployer la vaccination en Nouvelle-Calédonie, en lien avec les provinces, les communes et les aires coutumières, afin d'atteindre l'immunité collective le plus rapidement possible. Mais, face au ralentissement de la demande dans les centres de vaccination, le 17^e gouvernement a récemment lancé une campagne de vaccination de proximité, notamment en tribu.

Pour prévenir les risques d'une circulation du virus en Nouvelle-Calédonie, éviter les formes graves et les hospitalisations et se prémunir contre le Covid-19, la vaccination est la meilleure des protections individuelle et collective. C'est un acte de prévention, pour soi et pour les autres, qui permet de s'immuniser contre le Covid-19 et de limiter fortement le risque d'infection (séquelles, voire décès) et celui de propager le virus aux autres, en particulier aux plus vulnérables.

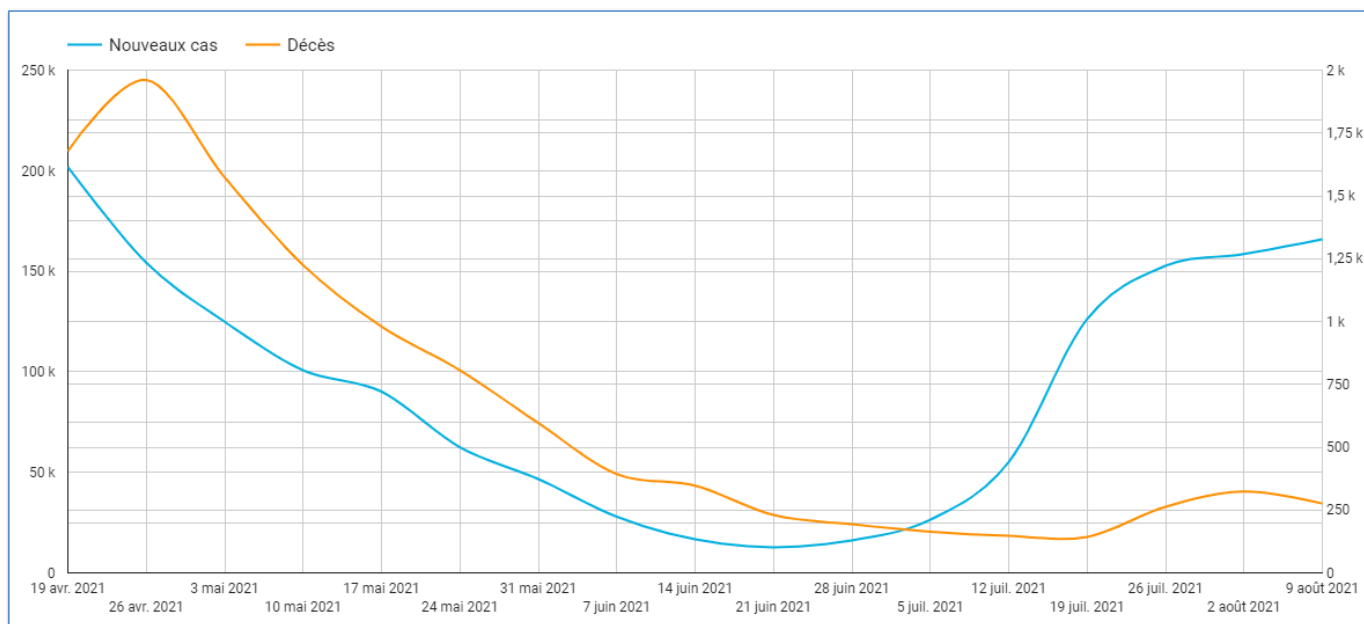
Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en Nouvelle-Calédonie, 141 179 doses du vaccin Comirnaty® de Pfizer/BioNTech fournies gratuitement par l'État ont été administrées. À ce jour, 32,41 % de la population dite vaccinable ont reçu au moins une dose de vaccin.

Le 17^e gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaite faire de la vaccination contre le Covid-19 une priorité territoriale. Il invite toutes les personnes âgées de 12 ans et plus à se faire vacciner dans les meilleurs délais.

Évolution de l'épidémie

Pays	Nombre de cas positifs de Covid-19 au cours des 14 derniers jours	Nombre de décès liés au Covid-19 au cours des 14 derniers jours	Nombre total de cas positifs de Covid-19	Nombre total de décès liés au Covid-19
Fidji	8 724	117	40 237	371
Polynésie française	7 471	34	28 330	188
Papouasie Nouvelle-Guinée	52	0	17 832	192
France métropolitaine	325 061	590	6 476 864	111 587

- Le premier cas positif porteur du variant Delta en Nouvelle-Calédonie a été détecté le 28 juillet.
- Depuis, 100 % des nouveaux cas positifs détectés l'ont été sur des personnes non vaccinées.
- En Métropole, malgré la recrudescence de cas positifs liés au variant Delta, la vaccination de plus de 53 % de la population a permis de limiter le nombre de décès :



- En Polynésie française, la trop faible couverture vaccinale de la population (22 %) n'a pas permis d'aplatir la courbe des décès. Ainsi, 23 décès dus au Covid-19 ont été enregistrés en 72 heures, au cours du week-end du 15 août.

Mission d'aide en Polynésie française

- Compte tenu de la situation sanitaire catastrophique que vit actuellement la Polynésie française en proie à une flambée de cas de Covid-19 d'une ampleur et d'une rapidité inédites, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a répondu favorablement à la demande d'assistance des autorités polynésiennes.
- Un appel a été lancé auprès des infirmiers et aides-soignants volontaires pour une mission de soutien paramédical d'un mois à Tahiti.
- 118 personnes se sont portées volontaires, dont 68 qui résident en Nouvelle-Calédonie. 14 d'entre elles ont été retenues pour cette mission : huit infirmiers en soins généraux, trois infirmiers de réanimation et trois aides-soignants.
- Le départ pour la Polynésie de ces 14 volontaires est prévu dans les prochains jours.
- Leur mission sera financée par la Polynésie française et s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie qui sera signée très prochainement.

Le ministère de la Santé a fait un point de situation sur la covid-19 au 17 août.

Au total, 13 décès supplémentaires dus au covid sont à déplorer à ce jour.



* Depuis le 13/03/2020

** Personnes testées positives dans les 7 derniers jours

Extrait du site de la Présidence de la Polynésie française.

La vaccination obligatoire pour entrer en Nouvelle-Calédonie

- Lors de sa séance hebdomadaire de ce jour, le gouvernement a arrêté un projet de délibération du Congrès qui instaure une obligation vaccinale contre le virus SARS-CoV-2 pour les personnes entrant sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.
- Toutes les personnes arrivant en Nouvelle-Calédonie devront justifier d'une vaccination complète par un vaccin autorisé en Nouvelle-Calédonie ou au sein de l'Union européenne (Pfizer/BioNTech, Moderna, Astrazeneca, Janssen).
- Des dérogations à l'obligation vaccinale seront listées : mineurs de moins de 12 ans, cas d'urgence, personnes justifiant d'une contre-indication médicale à la vaccination.
- Le contrôle de l'obligation vaccinale reviendra aux compagnies aériennes et de transport maritime. En cas de non-respect de cette exigence, les sociétés pourront se voir infliger une amende administrative d'un montant maximal d'un million de francs.
- À leur arrivée en Nouvelle-Calédonie, les passagers resteront soumis au protocole de septaine : confinement obligatoire de sept jours dans un hôtel, test sérologique afin de vérifier l'immunité et test PCR à l'issue afin de s'assurer de l'absence de virus.
- Les personnes bénéficiant d'une dérogation à l'obligation vaccinale seront soumises à une quatorzaine hôtelière. Les enfants de moins de 12 ans devront l'effectuer en compagnie d'au moins un parent.
- Cette mesure vise à renforcer la sécurité sanitaire de la Nouvelle-Calédonie face aux nouveaux variants du Covid-19.
- Elle fait également suite aux dernières décisions de justice qui ont permis à des voyageurs de se soustraire aux conditions de quarantaine. La vaccination permet en effet de réduire de manière significative le risque qu'une personne malade arrive sur le territoire et, le cas échéant, qu'elle contamine d'autres personnes.
- Cette décision s'inscrit aussi dans l'évolution du nombre de septaines depuis la mise en place de ce protocole, le 27 avril. Elle concernait 20,5 % des passagers début mai, 30,5 % début juin et 70,4 % début août.
- Ce projet de délibération sera déposé sur le bureau du Congrès dans les plus brefs délais.
- Pour rappel, le gouvernement a également arrêté, le 4 mai dernier, un projet de délibération du Congrès qui vise à renforcer la sécurisation des points d'entrée possible du virus en Nouvelle-Calédonie en s'assurant que, sur ces sites, les emplois directement exposés au risque de contamination sont occupés par des personnels vaccinés contre le Covid-19. Ce projet de délibération sera déposé prochainement sur le bureau du Congrès.

Poursuivre l'effort vaccinal

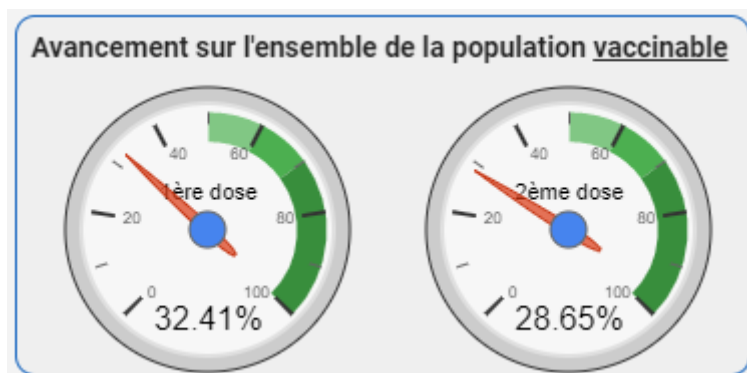
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souhaite faire de la vaccination contre le Covid-19 une grande cause territoriale. Le président Louis Mapou renouvelle son appel à tous les Calédoniens pour qu'ils se fassent vacciner dès que possible.
- La Nouvelle-Calédonie dispose en quantités suffisantes d'un vaccin sûr, gratuit et efficace – notamment contre le variant Delta – qui protège des formes graves voire mortelles de la maladie.
- Le vaccin est aujourd'hui le meilleur rempart dont nous disposons pour protéger notre île et notre mode de vie, préserver notre système de santé et éviter de vivre une catastrophe sanitaire telle que celle que traversent actuellement nos voisins.
- C'est pourquoi le gouvernement et ses partenaires institutionnels accentuent encore leurs efforts pour permettre à toutes et à tous d'accéder à la vaccination.
- Le gouvernement a lancé, le 14 août, une campagne de vaccination de proximité qui couvre les trois provinces et s'étendra au cours des quatre prochains mois.
- Les premières opérations pilotes de cette campagne se sont déroulées du 14 au 17 août. Les prochaines dates seront communiquées chaque semaine, le vendredi et le lundi, par voie de presse.

Date	Lieu	Nombre d'injections effectuées
Samedi 14 août	Tribu de Wanap (Koumac)	34
Samedi 14 août	Foire de Bourail	71
Dimanche 15 août	La Conception (Mont-Dore)	123
Lundi 16 août	Tribu d'Unia (Yaté)	139
Mardi 17 août	Tribu de Banout (Ouvéa)	67
TOTAL		434



- En parallèle, les provinces poursuivent leurs actions de vaccination au sein des centres médico-sociaux, ainsi que lors de journées de vaccination avec le Vacci'Tour de la Province Sud (8 rendez-vous à venir d'ici au 21 septembre) ou encore le projet Vacci'Tribs de la province des îles Loyauté qui concernera 37 tribus à Lifou entre le 23 août et le 20 janvier et l'île de Tiga en octobre.
- Les centres de vaccination poursuivent également leurs activités : le Médipôle de Koutio, qui effectue un peu plus d'un millier d'injections par semaine ; et la Cafat du Receiving qui a étendu ses plages horaires jusqu'à 19 heures le mardi soir (sur rendez-vous au 25 58 18 ou au 05 00 33 ou sur www.allomedecin.nc) et un samedi sur trois de 8 h à 12 h, sans rendez-vous (prochaine date le samedi 28 août).

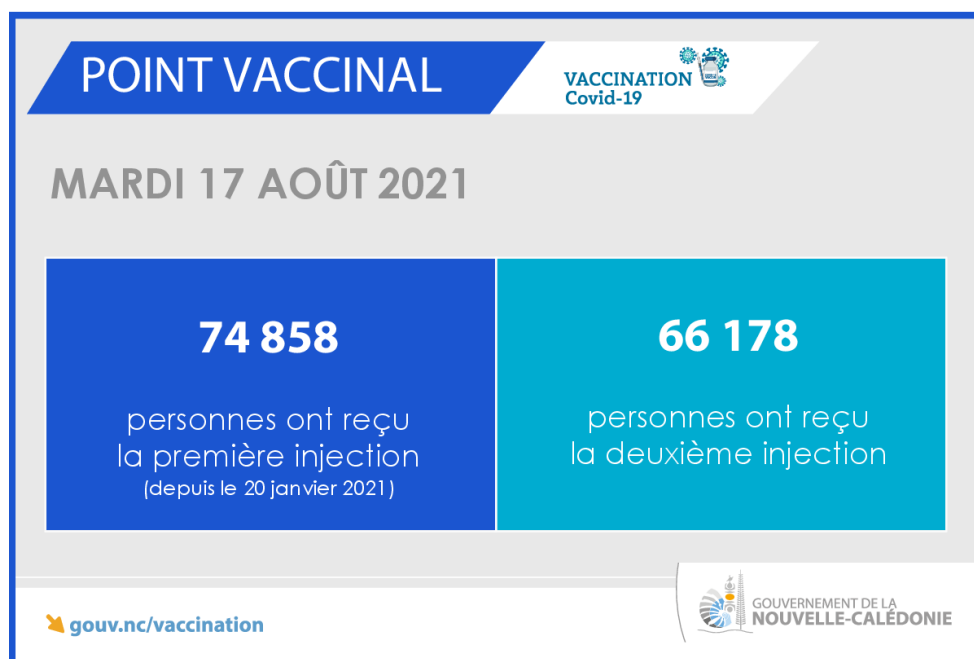
La vaccination en chiffres



La population dite vaccinable représente toutes les personnes âgées de 12 ans et plus

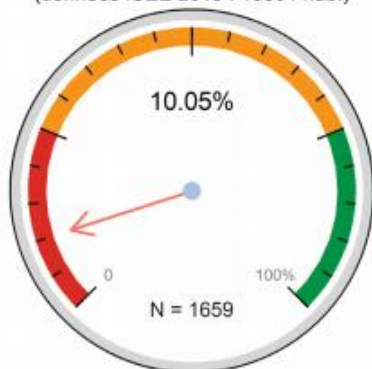
Ont déjà reçu au moins une dose de vaccin :

- 4 695 personnels en première ligne,
- 789 particuliers et professionnels qui doivent faire des allers-retours entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur pour des motifs impérieux,
- 62,9 % des 75 ans et plus,
- 25 148 personnes dont l'état de santé les expose à une forme sévère de Covid-19,
- et 61,7 % des 65 à 74 ans.



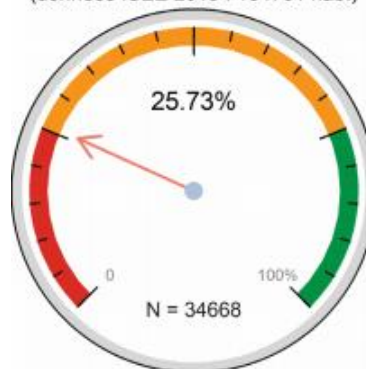
Taux de vaccination des
personnes âgées de 12 à 15 ans

(données ISEE 2019 : 16501 hab.)



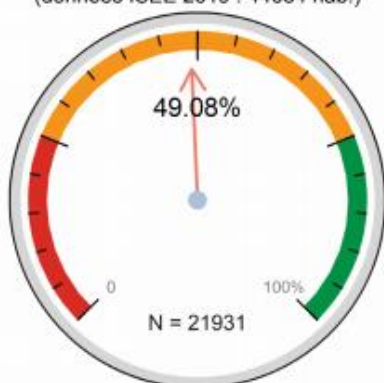
Taux de vaccination des
personnes âgées de 16 à 49 ans

(données ISEE 2019 : 134761 hab.)



Taux de vaccination des
personnes âgées de 50 à 64 ans

(données ISEE 2019 : 44684 hab.)



Taux de vaccination des
personnes âgées de 65 à 74 ans

(données ISEE 2019 : 16639 hab.)



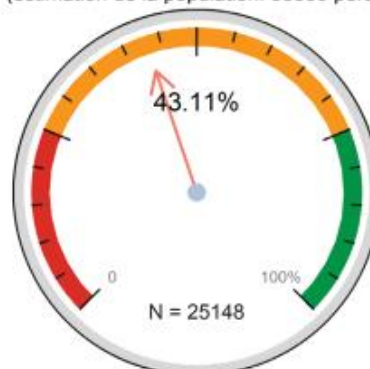
Taux de vaccination des
personnes âgées de 75 ans et plus

(données ISEE 2019 : 10783 hab.)



Taux de vaccination des
personnes vulnérables*

(estimation de la population: 58339 pers.)



Délivrance des certificats Covid numériques UE :

Répartition par site des demandes

Nb total de demandes traitées

3,103

Nb total de certificats délivrés

6,194

